Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Tremblay (Cour du) - Tome IV

Tremblay (Cour du), c^ne^ de *Saint-Christophe. — Le Tremblay-Buheil,* 1419. — *Le Tremblay Gaudin,* 1515, 1568. — Le 29 octobre 1638, il y eut transaction entre Mathurin du Tremblay et Henri de Vacher, époux de Cath. du Tremblay, sgr de la Chaize et de la Châtonnière, d'une part, et André de Montecler, d'autre, au sujet des droits honorifiques dans l'église de Saint-Christophe. Les arbitres : Fr. du Plessis de Jarzé, Urb. de Bouillé, comte de Créance, et Gilles de Goué, juge de Mayenne, réglèrent que les prières ordinaires se feraient pour le seigneur de Montecler et immédiatement après pour le seigneur du Tremblay ; que le banc et les écussons du Tremblay, l'enfeu de Montecler resteraient dans l'état, qu'aux processions, offertes, paix, adoration de la croix, le seigneur de Montecler aurait le pas sur le seigneur du Tremblay et celui-ci sur les dames et enfants de Montecler.

C'est en 1643, qu'André de Montecler acquit le Tremblay et consolida à ce fief la partie du château et de la terre de Montecler qui en relevait. En 1644, il déclara ne pas réunir le Tremblay à Montecler, et pour 4.000 ℔ données au baron d'Entrammes, en obtint que rien du château de Montecler ne relevât d'Entrammes, mais du roi, baron de Château-Gontier, en franc-alleu ; le Tremblay restant toujours d'ailleurs dans la mouvance d'Entrammes.

En 1630, il y avait « maison, domaine, grande salle basse, cuisine, dépense, celliers, chambres hautes, escaliers, galerye, fuye, pont levis. » En 1700, la déclaration à la baronnie d'Entrammes énumère : « deux corps de logis, fuye à pigeons, cour et pont-levis, viviers, le tout joignant la première cour close de bâtiments, murailles, douves, fossés, moulin, pescherie, 20 hommées de prés, 35 journaux de labours, garenne, étang, métairie du Tremblay, domaine du Bois-Gaudin, le Bas-Tremblay, la Douesnelière ; fief ayant haute, moyenne et basse justice. »

Rien de tout cela n'a laissé traces. Une maison de garde a été bâtie récemment auprès de la ferme dont les constructions sont assez misérables.

Seigneurs : Messire Jean du Tremblay, chevalier, époux de Jeanne du Chesne, 1396, veuve, 1410. — Ambroise du T., mineur, 1410. Est-ce sa veuve Jeanne Le Bigot qui vivait encore en 1505 ? Toujours est-il que Jeanne du Tremblay, épousant avant 1450 Fouquet de Mellay, lui porta la terre patrimoniale en l'obligeant à relever le nom de la famille. Il en eut deux fils, Guy et Eustache, et l'on ne sait pourquoi Guy ou Guyon était en 1451 sous la tutelle de Jean du Tremblay. Jeanne du Tremblay donne procuration à Guyon, son fils en 1490. — Pierre du Tremblay, 1515, dit aussi Mellay, 1525, fit percer un mur de l'église de Saint-Christophe pour voir de son banc à l'autel, il épousa Jeanne Frétard et vendit des biens en Saint-Germain-de-la-Coudre. Un marché qu'il fit en 1526, pour la façon d'un « charlit à panneaux et draperie, bon et raisonnable, » est fait en cour de l'official, sous peine d'excommunication pour le menuisier, s'il ne fournissait pas en trois mois cet *ustensilium domus* dans les conditions convenues. Pierre du T. vivait en 1547, mais sa femme resta veuve avec quatre enfants, François, Jean, Françoise et Catherine.

Jean fut curé ou seigneur, peut-être les deux, de la Chapelle-Baston. François épousa en 1552, Marthe de Feumusson, fille d'Olivier de F. et de Barbe Touesnon. Barbe, leur fille, fut mariée par sa mère, veuve alors et demeurant à la Potardière de Crosmières, à Nic. de Boiscler, sieur de la Christoflère, au Maine, 15 novembre

1578. — Joachim est seigneur du Tremblay et de la Potardière, 1577, 1610. — Mathurin du Tremblay, 1631 ; — mariant sa fille Catherine à Henri Le Vacher, le 2 juillet 1638, il lui imposait de faire relever le nom du Tremblay par le second de ses fils, or il n'en eut qu'un, Timoléon, et les Tremblay disparurent. Il étaient en Crosmières seigneurs de la Bruère et de la Potardière (Chart. de Montecler, — Monog. de Crosnières, *Rev. du Maine,* t. XII, p. 190-193, 198-199).